



## DÉLIBÉRATION

N° : 4      Année : 2018  
Exécutoire le : 10 JUIL. 2018  
Affichée le : 10 JUIL. 2018  
Visée le : 10 JUIL. 2018

**MARCHES PUBLICS**  
**Marché n°2018-38 :**  
**Réhabilitation du site classé des Gorges du Sierroz**  
**Lot n°1 : Démolition / déconstruction / désamiantage**

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée le projet de réhabilitation du site classé des Gorges du Sierroz situé sur la commune de Grésy-sur-Aix, visant à créer, sur environ 800 mètres, des cheminements mixtes en sommet de berges et des passerelles en encorbellement.

Ce projet est inscrit au Programme Pluriannuel d'Investissement, présenté au Conseil communautaire du 22 novembre 2017, pour un montant de 2 500 000 € TTC. La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au groupement EPODE / ICMA / KEOPS / P.PAYAN/ K. CHASSIN / ATELIER 963.

La présente consultation, menée selon une procédure adaptée, fait l'objet d'un allotissement au sens de l'article 12 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Seul le premier lot de cette opération (Démolition / déconstruction / désamiantage) est pour l'instant attribué, suite à un arrêté de péril émis par la commune de Grésy-sur-Aix le 21 janvier 2018 et ordonnant de sécuriser le site. Les autres lots seront lancés une fois le programme finalisé.

La date de remise des plis pour le lot 01 a été fixée au 11 juin 2018 à 12h00. 4 offres ont été reçues.

La Commission des procédures adaptées s'est réunie le 25 juin 2018 pour l'attribution du lot n°1 : démolition / déconstruction / désamiantage, relatif aux différents travaux liés au bâtiment.

Au vu de la sélection et du classement des offres, la Commission des procédures adaptées propose d'attribuer le marché public à l'entreprise suivante : **Entreprise GUINTOLI pour un montant total de 89 874.90 € HT (variante).**

Pour une complète information de l'assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché sont à sa disposition auprès du service marché. Les crédits inscrits au budget général seront imputés sur la section d'investissement au programme 143-11.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché présenté et tous les actes nécessaires à son exécution.

Aix-les-Bains, le 5 juillet 2018

Le Président,  
Dominique DORD

• Délégués en exercice : 32
• Présents : 20
• Votants : 25
• Pour : 25
• Contre : 0
• Abstentions : 0
• Blancs : 0



---

**BUREAU DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 5 juillet 2018 à 18h00**  
**Au siège de Grand Lac**

---

**Présents :**

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	Pouvoir d'Eudes BOUVIER
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Bernard MARIN	
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	Pouvoir de Nicole FALCETTA
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	Pouvoir de Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	Pouvoir de Robert CLERC
SAINT OURS	Christian REBELLE	
SERRIERES EN CHAUTAGNE	Denise de MARCH	Pouvoir de Marie-Claire BARBIER
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

**Absents excusés :**

LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Nicole FALCETTA
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER
ENTRELACS	Claude GIROUD
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC
MERY	Eudes BOUVIER
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ FOUILLET

**Autres présents non votants :**

Yves GRANGE	Entrelacs
Christophe DERIPPE	Entrelacs
Jean-François BRAISSAND	Entrelacs
Laurent LAVASSIERE	Directeur Général Adjoint
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Olivier VERDENAL	Directeur Financier
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable Juridique/Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 28 juin 2018 à laquelle était joint un dossier de travail de 98 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 13 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (20 présents et 25 votants).

# Acte à classer

**d2445**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

**Identifiant FAST :** ASCL\_2\_2018-07-10T11-59-35.00 ( MI211780244 )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20180705-d2445-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

**Objet de l'acte :** Marchés Publics - Marché n.2018/38 - Réhabilitation du site classé des Gorges du Sierroz - Lot n.1 : démolition / déconstruction / Désamiantage

**Date de décision :** 05/07/2018



**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :**

- 1. Commande Publique
- 1.1. Marchés publics
- 1.1.1. Délibérations
- 1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)

**Acte :** 4 **Multicanal :** Non  
DELIB MARCHES PUBLICS GDS Attribution lot1.PDF

**Pièces jointes :**

Bureau 2018-07-05 - Page de garde.PDF **Type PJ :** 70\_DE - Délibération

**Groupe émetteur de l'acte :** TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date 10/07/18 à 11:59

Par **COSTA DE BEAUREGARD Estelle**

Transmis

Date 10/07/18 à 11:59

Par **COSTA DE BEAUREGARD Estelle**

Accusé de réception

Date 10/07/18 à 12:04